COMMISSION DE
L'OCÉAN INDIEN

Revue de presse
du 03 au 09 Février 2018

Les articles contenus dans ce document n'engagent que les auteurs et les sources dont ils émanent. Ils ne reflètent en aucun cas une position officielle de la COI

Sommaire

I. COI et ses projets

1.1 Assises Nationales aux Comores 3
- Assises nationales aux Comores : Atallah représente Michaëlle Jean
- Comores : de fragiles assises pour faire le bilan de 42 ans d'indépendance
- Les Comores ouvrent officiellement leurs premières assises nationales

1.2 Biodiversité Marine 4
- Seychelles, Tanzanie et Maurice, très impactés par le blanchissement des coraux

1.3 Connection Numérique 5
- Six opérateurs signent l'accord de construction du câble METISS

1.4 Développement Durable 8
- Engagement : Éliminez les objets non-réutilisables

1.5 Économie 9
- Ramalingum Maistry a été élu à l'unanimité à la présidence de l'APIOI

1.6 Pêche 11
- SmartFish : coup d'envoi d'un atelier de travail sur la pêche thonière dans l'océan Indien
- Pêche thonière côtière : pêcheurs et autorités de 7 pays de la zone OI se concertent
- Pêche thonière dans l'Océan Indien : Sept pays de la région réunis pour l'avenir de la filière
- Rencontre des pêcheurs et des autorités des sept pays du Sud-Ouest de l'océan Indien sur la pêche thonière côtière.
- Rencontre sur la pêche thonière côtière
- Ranomasimbe Indianina: tohanan'ny Vondrona eoropeanina ny jono
- Séminaire de la CoI pour relancer la pêche thonière
- Pêche thonière : rencontre entre les acteurs
- Thon. Une feuille de route régionale en gestation
- Programme « SmartFish » de la COI : Rencontre d'experts et d'acteurs sur la pêche thonière côtière
- Pêche thonière côtière : Sortie du premier plan d'action régional
- Pêche thonière côtière : 52.000 tonnes par an pour Madagascar
- COI : Premier plan d'action régional sur la pêche thonière côtière pour le Sud-Ouest de l'océan Indien
- Pêche thonière côtière : Premier plan d'action régional pour le Sud-ouest de l'Océan Indien
- Rencontre de professionnels de la pêche autour du thon à Maurice

1.7 Sécurité Maritime 33
- Eu navfor promoting Indian Ocean cooperation

Assises nationales aux comores : Atallah représente Michaëlle Jean



Très discrète ces jours-ci, l'ancienne patronne de la diplomatie malagasy, Béatrice Atallah, vient d'ajouter une autre corde à son arc.

L'ancienne ministre des Affaires étrangères Béatrice Atallah se trouve actuellement aux Comores. Selon les informations fournies, elle représente la Secrétaire générale de la Francophonie Michaëlle Jean dans le cadre des premières assises nationales de cette île de l'océan Indien. L'objectif est de faire le bilan de quarante-deux ans d'indépendance des Comores et de jeter les bases d'un avenir meilleur.

Cette invitation de l'Organisation francophone pourrait être interprétée comme une reconnaissance à l'endroit de l'ancienne Chef de la diplomatie malgache, plus précisément des efforts qu'elle a accomplis non seulement durant le Sommet de la Francophonie qui s'est tenu dans le pays, mais aussi de ses fonctions antérieures.

En effet, la confiance des partenaires internationaux envers l'ancienne présidente de la Commission électorale nationale indépendante pour la Transition (Cenit) demeure jusqu'ici intacte. Présente aux Comores jusqu'au 12 février prochain, elle pourra raffermir cette relation.

Pour en revenir aux Assises nationales des Comores, elles ont été présidées par le représentant du secrétaire général des Nations unies, celui de la Commission de l'océan Indien et aussi le président de la République des Comores. Des sujets comme la nécessité de réparer les erreurs et sauver la dignité du peuple comorien ont été abordés à cette occasion.

J.P

05 Février 2018

http://www.rfi.fr/afrique/20180205-comores-fragiles-assises-bilan-42-ans-independance-mayotte

Comores : de fragiles assises pour faire le bilan de 42 ans d'indépendance



Le lancement officiel des premières assises nationales comoriennes a lieu ce lundi 5 février 2018. Une cérémonie de grande envergure est prévue dans le stade de la capitale, en présence du président Azali Assoumani et de son gouvernement, mais également d'invités venus soutenir l'évènement que ses organisateurs espèrent historique. Il s'agit de dresser, durant une semaine, le bilan des 42 ans d'indépendance du pays.

À l'origine de ces premières assises nationales aux Comores : un mouvement citoyen, le Mouvement du 11-Août (M11), qui avait proposé que les Comoriens se retrouvent entre eux afin d'identifier les différents freins à leur développement depuis 42 ans. Coups d'État, corruption, mauvaise gouvernance, question mahoraise : tout devrait y être passé au crible pour mieux envisager l'avenir avec des recommandations solides. Des assises inclusives et transparentes où chaque tranche d'âge, couche sociale ou tendance politique serait représentée. Le M11 avait obtenu l'adhésion du public et de la classe politique dans son ensemble.

Mais à quelques mois du démarrage, des querelles de représentativité ont éclaté et les partis de l'opposition se sont retirés. Le président des assises a été nommé par décret présidentiel. Des membres du comité d'organisation ont démissionné, dénonçant dysfonctionnements et intimidations. La rue indexe une mascarade. Les assises divisent. C'est dans ce climat que s'ouvrent les assises nationales aux Comores, en présence notamment d'une délégation du Programme des Nations unies pour le développement (Pnud), de l'Union africaine (UA), de la Commission de l'océan Indien (COI) et d'une vingtaine de représentants de l'île de Mayotte.

05 Février 2018

http://www.rfi.fr/afrique/20180205-comores-ouvrent-officiellement-premieres-assises-nationales

Les Comores ouvrent officiellement leurs premières assises nationales

La cérémonie officielle d'ouverture des premières assises nationales des Comores s'est tenue lundi 5 février dans un stade auquel l'accès était réservé aux personnes ayant reçu une invitation. Le président de ces assises, le représentant du secrétaire général des Nations unies ainsi que celui de la Commission de l'océan Indien mais aussi le président de la République se sont succédé au pupitre afin de rappeler l'importance de cet évènement.

Le président des assises a souligné la nécessité de réparer les erreurs et sauver la dignité du peuple comorien. Le chef de l'État a quant à lui préféré insister dans son discours sur la représentativité. « J'ai volontiers accédé à la démarche sans réserve pour que ces assises se tiennent et soient participatives et représentatives afin qu'elles aient toute la crédibilité requise tout autant nationale qu'internationale, *a* affirmé le président Azali Assoumani. Les assises nationales n'ont forcé, ni exclu personne. Aucun patriote n'a été empêché d'y participer. »

Ce dernier point s'adressait à l'alliance des trois partis de l'opposition qui ont refusé de participer aux assises, contrairement à Houmed M'Saïdié, membre d'un autre parti d'opposition. « Je suis sûr que dans ces recommandations, il sera aussi question de réformer la Constitution. Et la Constitution ne se réforme qu'à partir d'un référendum ou d'un congrès donc le peuple souverain tranchera en dernier ressort, a-t-il déclaré. Et c'est là où je suis vraiment surpris de la non-participation de mes amis. Il est question plutôt d'additionner les propositions et les idées. »

Dans son discours en langue comorienne, le président de la République a fermement rappelé qu'il était à l'origine de la présidence tournante entre les îles, un point crucial de la constitution des Comores.

COI et ses Projets

Biodiversité Marine

La Gazette
Le journal des initiatives positives

Février 2018

http://www.lagazette.mu/

Seychelles, Tanzanie et Maurice, très impactés par le blanchissement des coraux

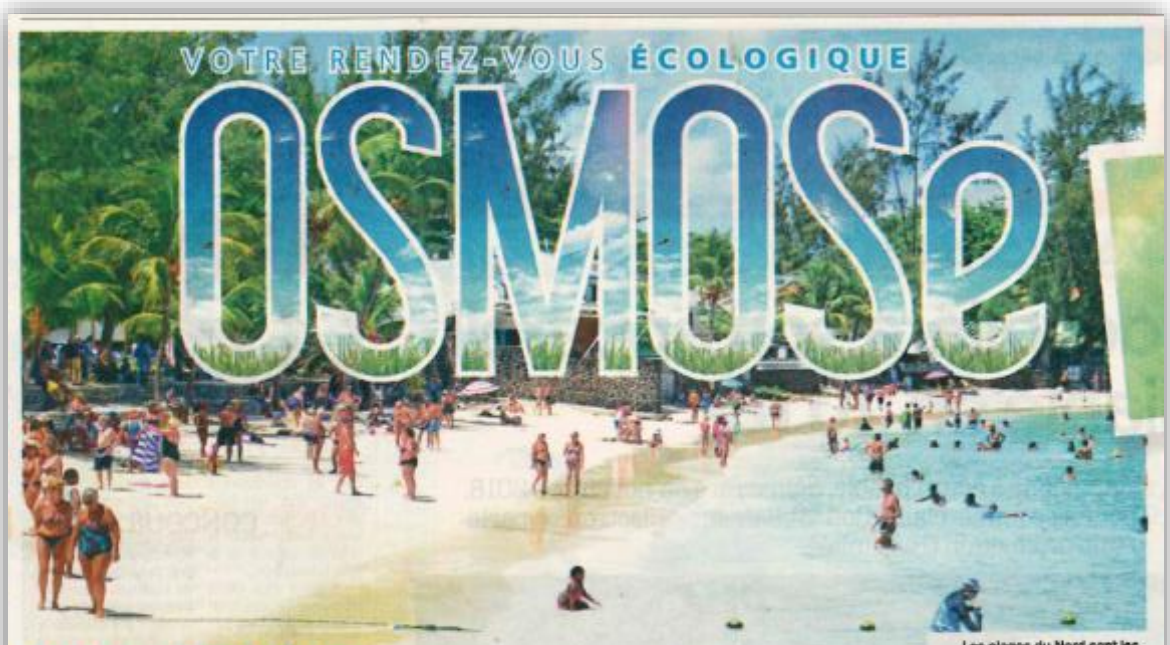
Le premier rapport de la COI sur l'état des récifs coralliens dans l'océan Indien occidental (OIO) a été officiellement présenté le 9 décembre dernier à Nairobi, au Kenya. L'étude rapporte une situation relativement stable après la perte de 25% des récifs après leur blanchissement de 1998, contre 10 % seulement après la vague de blanchissement de 2016, mais tout aussi impactant. Entre avril et mai de cette année là, ce sont les Seychelles qui ont été les plus touchés par ce phénomène, suivi de près par La Tanzanie et Maurice. La COI a rappelé que ce précieux rapport n'aurait pu voir le jour sans les précieuses contributions d'institutions, d'ONG ou de personnes passionnées par la conservation des récifs et les encourage à poursuivre leurs actions. L'objectif de cette publication visant à fournir des informations actualisées sur l'état des récifs coralliens dans la région.





Six opérateurs signent l'accord de construction du câble METISS

Le 13 décembre dernier, l'hôtel Labourdonnais fut le théâtre d'un évènement qui marque la volonté des différents acteurs de la communication à Madagascar, Maurice et La Réunion, d'améliorer les besoins de connectivité de la région. Telma, CEB Fibernet, Emtel, Canal + Telecom, SFR et ZEOP ont en effet signé un accord visant la construction et la gestion de MElting poT Indianoceanic Submarine System (METISS), nouveau câble à très haut débit. Pour un investissement de 40 millions d'euros, METISS se déroulera sur 3 000 km, pour une possibilité de débit de 24 000 Gigabits/seconde. Du côté des bénéficiaires, aussi bien les particuliers que les entreprises, ils jouiront d'une haute bande passante internationale, d'un accès à internet sécurisé, plus rapide et à moindre coût.



Les plages du Nord sont les plus appréciées mais sont aussi vulnérables à la pollution.

ENGAGEMENT

Éliminez les objets non réutilisables

Le plastique reste l'épine dans le pied des défenseurs de l'environnement. Ils mettent les bouchées doubles pour éliminer de la circulation bouteilles, ustensiles ou take-aways en polyéthylène.

TAKE-AWAYS, gobelets, cuillères et bouteilles en plastique sont des objets presque quotidiennement utilisés par les Mauriciens comme les touristes. Que ce soit pour le pique-nique, ou le repas au restaurant du coin, ces objets sont partout et malheureusement leur impact sur l'environnement est important.

Maurice croule en effet sous le plastique. La production et le transport de tant de sous-produits du pétrole sont non seulement polluants mais ces objets ne sont pas biodégradables. Ils sont souvent jetés n'importe où, surtout sur les plages, mais aussi dans les rivières, canivaux et autres canaux d'évacuation d'eau. Ces matières en plastique deviennent alors les pires cauchemars des protecteurs de l'environnement.

Certains ont néanmoins pris les choses en main pour réduire la pollution des ustensiles, *take-aways* et autre objets en plastique. À Pereybère, par exemple, le club de plongée *Ocean Spirit* a lancé une campagne pour mettre fin à la pollution causée par les ustensiles en plastique non réutilisables. Pour ce faire, il a lancé une campagne de sensibilisation en demandant aux usagers de la plage de venir avec leurs propres plats ou boites et gobelets réutilisables pour l'achat de nourriture.

«Nous avons remarqué, après Bergamia, que beaucoup de dégâts étaient dûs à ces objets en plastique jetable. Du coup, nous avons lancé une campagne pour sensibiliser les Mauriciens afin qu'ils éliminent ces objets de leur quotidien», raconte Zeenat Ollite, l'administratrice d'*Ocean Spirit*. *«Nous avons nous-mêmes fait des efforts. Dans nos bureaux, nous avons des fontaines d'eau avec des gobelets lavables et quand nous organisons des sorties, nous emportons toujours des vaisselles réutilisables.»*

Ocean Spirit reçoit dans cette initiative l'aide d'une partie des restaurateurs qui opèrent à Pereybère. Un autre argument mis en avant est : si la protection de l'environnement à elle seule ne convainc pas les consommateurs, le fait est que le Mauricien va lui-même économiser au moins Rs 5 sur chaque take-away. *Ocean Spirit* espère que cette action se répandra dans le pays.

Mais si Maurice hésite encore à appliquer cette mesure à grande échelle, Rodrigues a une fois de plus pris les devants et sert d'exemple. Le gouvernement régional autonome, par le biais de la commission de l'environnement, a mis en place un projet de loi pour interdire le *take-away* en plastique et son remplacement par des sacs/boites en papier biodégradable.

«Nous voulons d'une île verte et cela ne peut se faire s'il y a du plastique partout», lance Richard Payendee, le commissaire titulaire. *«Éliminer les take-aways en plastique qui sont jetés partout ou encore qui sont emportés par le vent quand ils tombent n'est qu'un pas de plus vers une île verte»*

Le commissaire à l'environnement ne veut pas en rester là. Pour réduire la pollution au plastique après le sac et le *take-away*, Rodrigues veut s'attaquer au problème des bouteilles. *«Nous allons réfléchir à un moyen de mettre une consigne sur les bouteilles en plastique. Ainsi, les gens auront besoin de retourner les bouteilles, ceux qui ne le feront pas seront les perdants»*, affirme le commissaire.

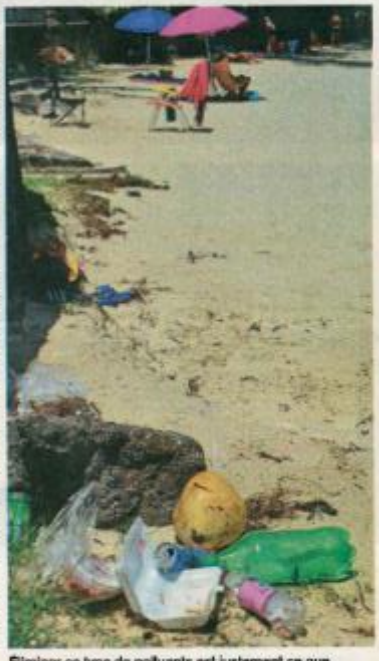
Le combat contre les bouteilles en plastique est important, trouver une solution l'est encore plus en raison de notre dépendance sur le plastique. Il est nécessaire de changer ses habitudes surtout dans le quotidien des Mauriciens.

L'un dernier *Sids Youth AIMs Hub* (SYAH) Maurice s'est lancé dans un projet ambitieux, celui de réduire l'utilisation de l'eau embouteillée dans du plastique et la remplacer par de l'eau potable du robinet dans des contenants réutilisables. Ce projet se nomme *TapWater Revolution*. Il bénéficie du soutien de la Commission de l'océan Indien (COI), du haut-commissariat du Canada et d'*Ocean Spirit*, entre autres.

Ce sont plus de 100 millions de bouteilles en plastique qui se retrouvent sur le marché mauricien annuellement, et environ 11 000 bouteilles sont vendues toutes les heures, selon SYAH. La majorité de ces bouteilles ne sont pas recyclées et se retrouvent à Mare-Chicose ou dans la nature. Le plastique étant non biodégradable, ces bouteilles s'entassent en permanence dans les coins et recoins de l'île.

Depuis son invention, de par sa résistance et la flexibilité de son utilisation, le plastique a joué un rôle important dans le développement rapide de l'humanité. Mais il constitue aussi un frein à la survie des écosystèmes et, par extension, à celle de l'Homme.

Xavier MALIGUERET



Éliminer ce type de polluants est justement ce que veulent faire les citoyens rodriguais.

Ramalingum Maistry a été élu à l'unanimité à la présidence de l'APIOI



M. Ramalingum Maistry, Président de la Mauritius Ports Authority a été élu à l'unanimité à la présidence de l'APIOI pour un mandat de deux ans.

A l'issu de la dite assemblée générale, M. Ramalingum Maistry, Président de la Mauritius Ports Authority a été élu à l'unanimité à la présidence de l'APIOI pour un mandat de deux ans. Il sera épaulé par deux Vice-présidentes nommément, Mme Fatima Soufou du Conseil Départemental de Mayotte et Mme Toilabia Soilihi de l'Autorité Portuaire des Comores. Le poste de trésorier a été attribué à M. Jean-Frédéric Laurent, Président du Directoire du Grand Port Maritime de la Réunion. Le Secrétariat sera sous la responsabilité de M. Narad Dawoodarry, Directeur **c/o GPMDLR - 2 rue Evariste de Parny - BP18 - 97821 Le Port Cedex - La Réunion** Tel : +262 262 42 90 00 Fax : +262 262 42 95 05 **Email : n.dawoodarry@mauport.com**

L'Association des Ports des Iles de l'Océan Indien (APIOI) regroupe les ports de Madagascar, de Maurice, de Mayotte, des Seychelles, des Comores et de la Réunion, a été créée en 2007 à Tamatave, Madagascar. Son siège social se trouve à l'ile de la Réunion où elle est enregistrée. En tenant compte des perspectives prometteuses de la route maritime de l'océan Indien et pour faire face collectivement aux problématiques environnementales, l'APIOI reconnue comme étant le bras maritime de la Commission de l'océan Indien, est appelée à jouer un rôle moteur dans la promotion d'une coopération dynamique entre les autorités portuaires des iles riveraines où l'interface en sera l'élément vital. Consciente de ses nouvelles obligations, l 'APIOI a, lors de sa dernière assemblée générale qui s'est tenue à l'ile Maurice le mardi 23 janvier 2018 dans le cadre du Mauritius Maritime Week 2018, décidé de poursuivre ses actions prioritaires dont :

• **Croisière** : Conscientes du potentiel que réserve l'industrie de la croisière pour l'océan Indien, l'APIOI souhaite accompagner son développement dans la région en portant une réflexion commune visant à optimiser et à homogénéiser les conditions d'accueil des navires de croisières dans les

ports de la région sud-ouest océan Indien. Ainsi, l'APIOI compte finaliser un cahier des charges et lancer la consultation pour le recrutement d'un cabinet d'étude pour mener une étude de préfaisabilité sur l'accueil des bateaux de croisière dans chaque port de la région. L'APIOI compte aussi signer avec les Iles Vanille un groupement de commande qui fixera le périmètre d'une coopération pour le développement et la promotion de la croisière dans la région océan Indien

• **Formation** : Dans le cadre d'une valorisation du capital humain dans chaque port de la région, l'APIOI, avec l'aide du cabinet d'expert ISODOM, a identifié deux thématiques notamment la sureté portuaire et l'approche commerciale. Un budget de 150,000 euros prévu par l'Agence Française de Développement est disponible dans le cadre du Plan de Renforcement des Capacités Commerciales (PRCC) piloté par l'Union des Chambres de Commerce et d'Industrie de l'Océan Indien

• **Mixité villes et ports de l'océan Indien** : L'APIOI compte promouvoir la mixité villes et ports avec la création d'une antenne de l'Association Internationale Villes et Ports (AIVP).

Administratif et des Affaires Légales de la Mauritius Ports Authority et il sera assisté par M. Henri Dupuis du Grand Port Maritime de la Réunion. Les membres et administrateurs de l'APIOI pour 2018-2020 sont comme suit :
• M. Ramalingum MAISTRY, Président (Mauritius Ports Authority)
• Mme. Fatima SOUFOU, 1ere Vice-présidente (Conseil départemental de Mayotte)
• Mme. Toilabia SOILIHI, 2eme Vice-présidente (Autorité Portuaire des Comores)
• M. Jean-Frédéric LAURENT, Trésorier (Grand Port Maritime de la Réunion)
• M. Narad DAWOODARRY, Secrétaire (Mauritius Ports Authority)
• M. Henri DUPUIS, Assistant Secrétaire (Grand Port Maritime de la Réunion)
• Colonel André CISEAU, administrateur de l'APIOI (Seychelles Ports Authority)
• M. Olivier HOARAU, administrateur de l'APIOI (Grand Port Maritime de la Réunion)
• M. Christian AVELLIN, administrateur de l'APIOI (Société du Port à gestion Autonome de Toamasina)
• M. Shekur SUNTAH, administrateur de l'APIOI (Mauritius Ports Authority)
• M. Bradley REDDY, administrateur de l'APIOI (Rio Tinto Port d'Ehoala)
• M. Alain GAUDIN, membre d'honneur de l'APIOI
• M. Michel SERAPHINE, membre d'honneur de l'APIOI
• M. E. MAGAMOOTOO, membre d'honneur de l'APIOI
• M. Pierrot BOTOZAZA, membre d'honneur de l'APIOI
• M. Wong Tat Chon WONG CHUNG TOI, membre d'honneur de l'APIOI
• M. Jean-Bernard ROBERT, membre d'honneur de l'APIOI

Le prochain conseil d'administration se tiendra durant la seconde semaine d'avril 2018 à Mayotte.
L'auditeur de l'Association est la Société RF Expertises & Conseils qui est inscrite au Conseil de l'Ordre de la Réunion.

lexpress.mu

05 Février 2018

https://www.lexpress.mu/article/326051/smartfish-coup-denvoi-dun-atelier-travail-sur-peche-thoniere-dans-locean-indien

SmartFish : coup d'envoi d'un atelier de travail sur la pêche thonière dans l'océan Indien



C'est ce lundi 5 février que s'est ouvert l'atelier de travail régional qu'organise la COI sur la pêche thonière côtière.

Modernisation de la pêche thonière côtière, innovation et investissements, marketing, coopération régionale et financement de la pêche thonière à petite échelle. Telles seront les thématiques abordées lors de l'atelier de travail régional qu'organise la Commission de l'océan Indien (COI) à travers son programme SmartFish, cette semaine. Cette session de travail intensive, d'une durée de trois jours, a été officiellement lancée ce lundi 5 février, à l'hôtel Ravenala Attitude, à Balaclava, et s'achèvera le 7 février.

Elle réunit à la même table pêcheurs et autorités de l'Union des Comores, de la France (Réunion), de Madagascar, du Kenya, de Maurice, des Seychelles et de la Tanzanie. Objectif : élaborer un plan d'action détaillé pour l'ancrage de l'industrie de la pêche thonière à petite échelle dans la région. La rencontre vise également à augmenter l'investissement dans ce secteur.

Modernisation

Au menu de ces trois jours de discussions : l'inventaire des pêcheries régionales de thonidés et les raisons du succès « mitigé » de l'attraction de l'investissement dans ce secteur pour la région, avance la COI. Parmi les freins au développement de la pêche thonière côtière dans le sud-ouest de l'océan Indien, la COI note un manque d'infrastructures appropriées.

La modernisation fait également défaut. Et pour cause, à l'exception de l'île de la Réunion, « les pêcheurs de la région n'ont pas encore modernisé leur flotte et n'utilisent ni les bateaux appropriés ni les techniques de pêche modernes et l'équipement de sécurité pour pêcher en pleine mer », explique la COI. Or, la région océan Indien est une importante zone de pêche pour l'albacore (thon obèse), le thon jaune ou encore le thon listao.

« Nous, à la COI, sommes persuadés que la seule façon pour les décideurs de nos pays de prendre conscience de la richesse de cette ressource thonière est de se l'approprier en développant la pêche côtière », a avancé Luc Ralaimarindaza, chargé de mission pour les pôles de croissance régionale bleue et verte, lors de la cérémonie d'ouverture aujourd'hui.

nooz.fr

http://ile-maurice.nooz.fr/smartfish-coup-d-envoi-d-un-atelier-de-travail-sur-la-peche-thoniere-dans-l-ocean-indien-23464923.shtml

L'Express DE MADAGASCAR

http://www.lexpressmada.com/blog/actualites/produits-halieutiques-la-coi-lance-le-programme-smartfish/

05 Février 2018

http://www.linfo.re/la-reunion/societe/736495-peche-thoniere-cotiere-pecheurs-et-autorites-de-7-pays-de-la-zone-oi-se-concertent

Pêche thonière côtière : pêcheurs et autorités de 7 pays de la zone OI se concertent



Une trentaine de pêcheurs et de représentants des autorités de l'Union des Comores, de la France (Réunion), du Kenya, de Madagascar, de Maurice, des Seychelles et de la Tanzanie se réunissent depuis ce lundi à Maurice pour discuter ensemble de l'avenir de la pêche thonière côtière. La Commission de l'océan Indien (COI), à travers son programme SmartFish financé par l'Union européenne, est à l'origine d'une réunion depuis ce lundi 5 février à Maurice de pêcheurs et des autorités des sept pays du Sud-Ouest de l'océan Indien.

"Un levier de croissance durable et d'emplois"

L'objectif : discuter conjointement de l'avenir de la pêche thonière côtière. "Nous sommes persuadés que la pêche thonière côtière constitue un levier de croissance durable et d'emplois pour tous nos pays", déclare Luc Ralaimarindaza au cours de la cérémonie d'ouverture de cet atelier. Sur trois jours sont prévus un inventaire de leurs pêcheries de thonidés. Ils vont également examiner les causes profondes des résultats mitigés du déploiement de DCP au bénéfice des pêcheries côtières par les agences régionales et internationales.

Le thon, une des espèces les plus importantes au niveau économique mondial.

"Pour rappel, le thon figure aujourd'hui parmi les espèces les plus importantes économiquement au niveau mondial. Les communautés de pêche côtière se servent des dispositifs de concentration de poissons (DCP), utilisés depuis des siècles pour pêcher le thon et les espèces apparentées. L'océan Indien est une importante zone de pêche pour le thon listao, le thon jaune et le thon obèse/albacore", souligne la COI.

Manuel Yepes

05 Février 2018

outremers 360°

http://outremers360.com/economie/peche-thoniere-dans-locean-indien-sept-pays-de-la-region-reunis-pour-lavenir-de-la-filiere/

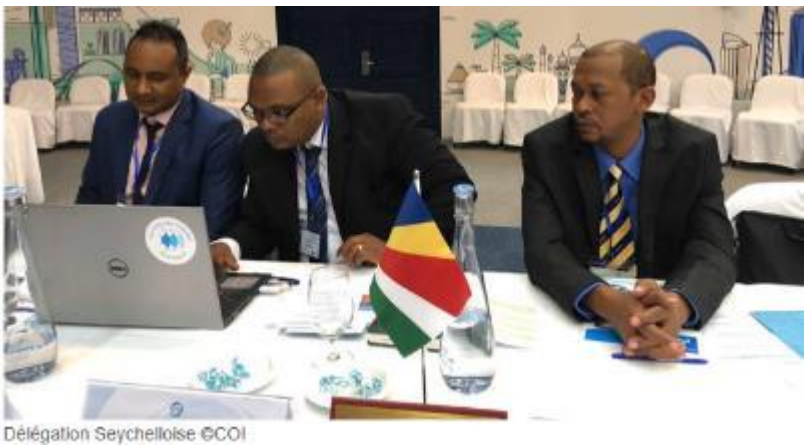
Pêche thonière dans l'Océan Indien : Sept pays de la région réunis pour l'avenir de la filière



La délégation française présente à cette réunion de la Commission de l'Océan Indien ©COI

Une trentaine de pêcheurs et de représentants des autorités de l'Union des Comores, de la France (La Réunion), du Kenya, de Madagascar, de Maurice, des Seychelles et de la Tanzanie se réunissent, à partir de ce lundi 5 février sur l'île Maurice, pour discuter ensemble de l'avenir de la pêche thonière côtière.

Cette rencontre vise notamment « à augmenter l'investissement dans le secteur de la pêche thonière côtière est organisée par la Commission de l'océan Indien, à travers son programme SmartFish financé par l'Union européenne », indique la Commission de l'Océan Indien (COI) dans un communiqué. « A la Commission de l'océan Indien, nous sommes persuadés que la pêche thonière côtière constitue un levier de croissance durable et d'emplois pour tous nos pays. C'est pourquoi la COI, avec l'appui de l'Union européenne, organise ce rendez-vous inédit qui nous permettra de débattre des moyens et des besoins pour le développement de ce secteur de l'économie bleue », a déclaré Luc Ralaimarindaza au cours de la cérémonie d'ouverture de cet atelier.



Délégation Seychelloise ©COI

« La pêche tient une place prépondérante dans les petits Etats insulaires en développement comme le nôtre », a rappelé Prem Koonjoo, Ministre mauricien de l'Économie océanique, des Ressources marines et de la Pêche. « La



Délégation de l'Ile Maurice ©COI

durabilité des ressources halieutiques est essentielle au bien-être des océans et à l'activité économique de la région », a souligné, de son côté, Marjaana Sall, Ambassadeur de l'Union européenne pour la République de Maurice et des Seychelles, expliquant ainsi l'engagement pris par l'aide au développement européenne à soutenir les initiatives régionales en faveur de l'Objectif de développement durable n°14.

Au cours de ces trois jours de réunion « intensive et multidisciplinaire », les experts des sept États représentés vont dresser « un inventaire de leurs pêcheries de thonidés ». « Ils vont également examiner les causes profondes des résultats mitigés du déploiement de DCP au bénéfice des pêcheries côtières par les agences régionales et internationales », poursuit la COI. « Il s'agira, au final, d'identifier les moyens nécessaires, en matière d'innovations, d'investissements, de financements et de marketing, au développement de la pêche thonière côtière qui constitue une filière de croissance pour les communautés de ces pays ».


Délégation de Madagascar ©COI

Pour rappel, le thon figure aujourd'hui parmi les espèces les plus importantes économiquement au niveau mondial. Les communautés de pêche côtière se servent des dispositifs de concentration de poissons (DCP), utilisés depuis des siècles pour pêcher le thon et les espèces apparentées. L'océan Indien est une importante zone de pêche pour le thon listao, le thon jaune et le thon obèse, appelé également albacore.

infoM

https://infom.mu/2018/02/commission-de-locean-indien-seminaire-relancer-peche-thoniere/

FREEDOM

http://freedom.fr/rencontre-des-pecheurs-et-des-autorites-des-sept-pays-sur-la-peche-thoniere-cotiere/

Rencontre des pêcheurs et des autorités des sept pays du Sud-Ouest de l'océan Indien sur la pêche thonière côtière.





Une trentaine de pêcheurs et de représentants des autorités de l'Union des Comores, de la France (Réunion), du Kenya, de Madagascar, de Maurice, des Seychelles et de la Tanzanie se réunissent à partir de ce lundi à Balaclava pour discuter ensemble de l'avenir de la pêche thonière côtière. Cette rencontre qui vise à augmenter l'investissement dans le secteur de la pêche thonière côtière est organisée par la Commission de l'océan Indien, à travers son programme SmartFish financé par l'Union européenne. Au cours de ces trois jours de réunion intensive et multidisciplinaire, les experts et les champions des sept États représentés vont dresser un inventaire de leurs pêcheries de thonidés. Ils vont également examiner les causes profondes des résultats mitigés du déploiement de DCP au bénéfice des pêcheries côtières par les agences régionales et internationales. Il s'agira, au final, d'identifier les moyens nécessaires, en matière d'innovations, d'investissements, de financements et de marketing, au développement de la pêche thonière côtière qui constitue une filière de croissance pour les communautés de ces pays.

Willina Omva

05 Février 2018

https://www.maurice-info.mu/rencontre-peche-thoniere-cotiere.html

Rencontre sur la pêche thonière côtière

Une trentaine de pêcheurs et de représentants des autorités de l'Union des Comores, de la France (Réunion), du Kenya, de Madagascar, de Maurice, des Seychelles et de la Tanzanie se réunissent à partir de ce jour pour discuter ensemble de l'avenir de la pêche thonière côtière.

Cette rencontre qui vise à augmenter l'investissement dans le secteur de la pêche thonière côtière est organisée par la Commission de l'océan Indien, à travers son programme SmartFish financé par l'Union européenne.

Jean Claude Le Roy

Ranomasimbe Indianina: tohanan'ny Vondrona eoropeanina ny jono



Nanomboka, omaly hatramin'ny rahampitso 7 febroary, any Nosy Maorisy, ny fivorian'ireo solontenan'ny vondrona mpanjono avy amin'ny Nosy manodidina aty amin'ny ranomasimbe Indianina, anisan'izany ny avy eto Madagasikara. Manampy ireo ny avy any Kenya sy Tanzania. Tanjona ny fiaraha-midinika ny fampitomboan'ny COI (Commission de l'océan Indien) ny vola miasa ho an'ny jono (fanjonoana thon) amin'ny fandaharanasa *SmarthFish*, nahazoana famatsiam-bola avy amin'ny Vondrona eoropeanina.

Mahatsapa ny ao amin'ny COI, araka ny fanambarana natao tamin'ireo mpivory, fa miantoka ny fampitomboana maharitra ny harinkarena izany karazan-jono izany sy miteraka asa karazany maro any amin'ireo tany mpikambana ao aminy. « Miara-miasa akaiky momba izany toekarena manga izany ny COI sy ny Vondrona eoropeanina. Iaraha-miady hevitra ny fomba hoenti-miasa sy fanatanterahana izany », hoy Ralaimarindaza Luc, nandritra ny fotoam-panokafana ny fivoriana. « Manana ny toerany lehibe eo amin'ny toekarena ny jono aty amin'ireo Nosy », hoy kosa ny minisitry ny Toekarena any Maorisy, Prem Koonjoo. Izy ihany koa ny misahana ny sehatry ny jono an-dranomasina any aminy. Noho izany, ilaina tandrovina ny faharetan'izany jono izany araka ny lalàna mamaritra azy aty amin'ny faritra. Tanjona ao anatin'ny fampandrosoana maharitra rahateo izany.

Ampahafantarina ireo mpivory, mandritra izany fivoriana izany, ny antsipiriam-baovao rehetra sy ireo antontanisa samihafa mahakasika ny jono aty amin'ny ranomasimbe Indianina. Miainga avy amin'izany ny fanavaozana izay tokony hatao, ny famatsiam-bola tadiavina, ny tsena, ho tombontsoan'ny firenena isanisany. Tsiahivina fa tolotra tsara indrindra eo amin'ny tsena iraisam-pirenena ny karazan-trondro « thon », anisan'izany ny avy eto Madagasikara. Faritra lehibe amin'izany sehatry ny jono izany ny aty amin'ny ranomasimbe Indianina.

R.Mathieu

LeDEFIMEDIAGROUP

06 Février 2018

http://defimedia.info/seminaire-de-la-coi-pour-relancer-la-peche-thoniere

Séminaire de la CoI pour relancer la pêche thonière



Des pêcheurs riverains de l'océan Indien se réunissent, depuis le lundi 5 février, à Maurice pour développer davantage les prises thonières.

Sous l'égide de la Commission de l'océan Indien (CoI) à travers son programme SmartFish financé par l'Union européenne, des professionnels de l'Union des Comores, La Réunion, Kenya, Madagascar, Maurice, Seychelles et de Tanzanie examinent pendant trois jours des moyens innovateurs d'investissements et de financements, de marketing pour assurer la croissance de cette pêche qui constitue un atout pour ces pays.

À terme, ces pays sont appelés à dresser un inventaire de leurs prises de thons et à analyser les vrais raisonnements derrière les résultats atténués du déploiement de dispositifs de concentration de poissons (DCP) au bénéfice des pêcheries côtières par les agences régionales et internationales.

« La pêche tient une place prépondérante dans les petits États insulaires en développement comme le nôtre », a rappelé Prem Koonjoo, ministre de l'Économie océanique, des Ressources marines et de la Pêche.

Par ailleurs, Marjaana Sall, ambassadrice de l'UE pour Maurice et des Seychelles, a souligné que la durabilité des ressources halieutiques est essentielle au bien-être des océans et à l'activité économique de la région. Et d'ajouter : « Le thon figure parmi les espèces les plus importantes économiquement au niveau mondial, selon la CoI. Les communautés de pêche côtière se servent des dispositifs de concentration de poissons, utilisés depuis des siècles pour pêcher le thon et les espèces apparentées. L'océan Indien est une importante zone de pêche pour le thon listao, le thon jaune et le thon obèse / albacore. »

Pêche thonière : rencontre entre les acteurs

Une trentaine de pêcheurs et de représentants des autorités de l'Union des Comores, de la France (Réunion), du Kenya, de Madagascar, de Maurice, des Seychelles et de la Tanzanie se réunissent à l'île Maurice, depuis lundi et pour trois jours, afin de discuter ensemble de l'avenir de la pêche thonière côtière.

Organisé par la Commission de l'océan Indien (COI), à travers son programme Smart Fish, financé par l'Union européenne, cet atelier vise à augmenter l'investissement dans le secteur de la pêche thonière côtière.

À titre d'informations, le thon est classé aujourd'hui parmi les espèces les plus importantes économiquement au niveau mondial. Les communautés de pêche côtière se servent des Dispositifs de concentration de poissons (DCP), utilisés depuis des siècles pour pêcher le thon et les espèces apparentées. L'océan Indien est une importante zone de pêche pour le thon listao, le thon jaune et le thon obèse/albacore.

Au cours de cette réunion, les experts et les représentants des sept États vont dresser un inventaire de leurs pêcheries de thonidés. Ils vont également examiner les causes des résultats mitigés du déploiement de DCP, au bénéfice des pêcheries côtières par les agences régionales et internationales. Il s'agira, au final, d'identifier les moyens nécessaires, en matière d'innovations, d'investissements, de financements et de marketing, au développement de la filière qui contribue à la croissance économique des pays membres.

Arh.

COI et ses Projets

Pêche

BUSINESS

07 Février 2018

https://www.lexpress.mu/

actualité Maurice

Thon. Une feuille de route régionale en gestation

La pêche thonière côtière est une activité à fort potentiel. Au niveau de la Commission de l'océan Indien (COI), l'on en est convaincu. À travers son programme SmartFish financé par l'Union européenne, elle organise depuis le début de la semaine un atelier de travail réunissant des pêcheurs et des représentants de l'Union des Comores, de La Réunion, du Kenya, de Madagascar, de Maurice, des Seychelles et de Tanzanie. Cette rencontre sert de préambule à l'élaboration d'une feuille de route régionale pour la pêche thonière côtière dans une optique de modernisation, tout en tenant compte des préoccupations de la communauté de pêcheurs. In fine, il s'agit d'ancrer l'industrie du thon à petite échelle dans le paysage régional.

Selon Luc J. D. Ralaimarinda-za, chargé de mission de la COI, la pêche thonière côtière joue un rôle essentiel dans l'économie des États de l'Indianocéanie et, à ce titre, elle doit être gérée de manière pérenne et durable pour qu'elle génère une croissance de long terme, qu'elle renforce la sécurité alimentaire et crée des emplois.

«*On examine ensemble les causes profondes du succès mitigé de diverses agences régionales multilatérales et internationales dans le développement des pêcheries côtières de DCP (dispositifs de concentration de poissons) dans la région*», soutient-il. Et de faire ressortir que l'essentiel de cette réflexion est d'identifier les perspectives et les défis pour l'appropriation des ressources thonières à l'échelle nationale. La responsabilité des gouvernements est d'apporter le soutien et les dispositions nécessaires pour faciliter l'accès au financement de ce secteur. «*Il y a aujourd'hui des investisseurs qui sont intéressés à intervenir dans la pêche thonière côtière, mais les modalités pour avoir une indépendance financière sont encore compliquées*», fait-il, par ailleurs, remarquer.



La pêche thonière a fait l'objet d'un atelier de travail de la COI

AMÉLIORER LA QUALITÉ DU PRODUIT

Dans une optique d'optimisation du commerce du poisson, il est également important d'améliorer la qualité du produit. Toutefois, les autorités de pêche doivent faciliter les infrastructures et les conditions de conservation du produit frais. De même, il faut mettre à la disposition des pêcheurs des bateaux mieux équipés, ce qui leur permettrait d'embrayer sur la pêche semi-industrielle.

De son côté, Marjaana Sall, ambassadrice de l'Union européenne auprès de Maurice, a mis l'accent sur le développement durable de la pêche qui, non seulement participe à l'éradication de la pauvreté, mais est aussi indispensable pour assurer la sécurité alimentaire.

Quant à Prem Koonjoo, ministre de l'Économie océanique, il précise que les stocks de thon constituent une ressource précieuse pour la région et une source de revenus et d'avantages économiques pour Maurice. «*Avec une zone économique exclusive de 1,9 million de km², le secteur de la pêche continue de contribuer de manière significative à notre développement socioéconomique et à la sécurité alimentaire*», soutient-il.

À ce jour, l'industrie de la pêche, y compris la transformation et la commercialisation du poisson, représente environ 4 % du PIB avec une valeur d'exportation de quelque Rs 14 milliards, soit 20 % des exportations totales. De plus, environ 65 000 tonnes de poisson sont transbordés à Port-Louis. En outre, l'industrie génère quelque 12 000 emplois directs.

Jeya MOOTIN

Programme « SmartFish » de la COI : Rencontre d'experts et d'acteurs sur la pêche thonière côtière



La délégation malgache à la rencontre qui se tient à Maurice.

Pêcheurs et autorités des sept pays du Sud-Ouest de l'Océan Indien tiennent depuis le début de la semaine, à Maurice, une réunion dont l'objectif est d'augmenter l'investissement de la pêche thonière.

Une réunion intensive et multidisciplinaire rassemble depuis le 5 février 2018 et ce, pour trois jours, une trentaine de pêcheurs et de représentants des autorités de Madagascar, de Maurice, de l'Union des Comores, de la France (Réunion), du Kenya, des Seychelles et de la Tanzanie, pour discuter ensemble de l'avenir de la pêche thonière côtière. Une rencontre inédite qui vise à augmenter l'investissement dans le secteur de la pêche thonière côtière est organisée par la Commission de l'Océan Indien (COI) à travers son programme « SmartFish » financé par l'Union européenne.

Besoins et moyens. « A la COI, nous sommes persuadés que la pêche thonière côtière constitue un levier de croissance durable et d'emplois pour tous nos pays. C'est pourquoi la COI, avec l'appui de l'Union européenne, organise ce rendez-vous inédit qui nous permettra de débattre des moyens et des besoins pour le développement de ce secteur de l'économie bleue », déclare Luc Ralaimarindaza au cours de la cérémonie d'ouverture de cet atelier. « La pêche tient une place prépondérante dans les petits états insulaires en développement comme le nôtre », a, pour sa part, rappelé le ministre mauricien de l'Economie océanique, des Ressources marines et de la Pêche, Prem Koonjoo. En effet, la durabilité des ressources halieutiques est essentielle au bien-être des océans et à l'activité économique de la région, comme l'a souligné Marjaana Sall, ambassadeur de l'Union européenne pour la République de Maurice et des Seychelles, expliquant ainsi l'engagement pris par l'aide au développement européenne à soutenir les initiatives régionales en faveur de l'Objectif de développement durable (ODD) n°14.

Inventaire. Le thon figure aujourd'hui parmi les espèces les plus importantes économiquement au niveau mondial. Les communautés de pêche côtière se servent des DCP (dispositifs de concentration de poissons), utilisés depuis des siècles pour pêcher le thon et les espèces apparentées. L'Océan Indien est une importante zone de pêche pour le thon *listao*, le thon jaune et le thon obèse/albacore.

Au cours des trois jours de réunion, les experts et les champions des sept Etats représentés ont dressé un inventaire de leurs pêcheries de thonidés et examiné les causes profondes des résultats mitigés du déploiement de DCP au bénéfice des pêcheries côtières par les agences régionales et internationales. Il s'agissait alors d'identifier les moyens nécessaires, en matière d'innovations, d'investissements, de financements et de marketing, au développement de la pêche thonière côtière qui constitue une filière de croissance pour les communautés de ces pays.

Recueillis par Hanitra R.

moov Internet Revolution

http://www.moov.mg/actualiteNationale.php?articleId=957129

08 Février 2018

http://lalignedemire.mg/article/Pêche%20thonière%20côtière%20:%20Sortie%20du%20premier%20plan%20d'action%20régional

Pêche thonière côtière : Sortie du premier plan d'action régional



Hier, à Maurice, les sept pays riverains du Sud-ouest de l'Océan Indien (Union des Comores, France/La Réunion, Kenya, Madagascar, Maurice, Seychelles et Tanzanie) ont décidé de sortir un plan régional sur la pêche thonière côtière. C'est une première dans l'histoire de la pêche côtière car ce plan a été élaboré sur la base d'un diagnostic approfondi du secteur par le programme SmartFish de la Commission de l'Océan Indien (COI), financé par l'Union européenne. Sunil Sweenarain, coordinateur du programme SmartFish, explique. « Il est temps que la région se dote d'un outil régional économiquement ambitieux pour cette ressource migratoire. Cela permettra d'amplifier la part du secteur de la pêche artisanale dans les économies nationales et régionales ». En plus, ce plan fait naître l'esprit d'entrepreneuriat au sein des communautés de pêcheurs de ces pays. Les pêcheurs des Etats membres de la COI sont membres de la fédération des pêcheurs artisans de l'Océan Indien. Il trouve qu'en travaillant ensemble pour une pêche au thon, ils peuvent accumuler davantage de revenus supplémentaires. Ce plan d'action régional va donc améliorer le système de pêche entre eux.

Les axes stratégiques

4 axes principaux sont évoqués dans ce plan. En premier lieu, il s'agit de la modernisation et de l'innovation technique qui intègrent les points cruciaux comme la sécurité en mer, la profitabilité de la pêche, l'amélioration de la qualité du produit. En second lieu, il y a le développement du produit et le marketing qui touchent les aspects phytosanitaires et hygiéniques du poisson, ainsi que l'accès au marché. Ensuite, il y a la gestion et la gouvernance de la pêche thonière côtière qui incluent l'amélioration de la collecte de données, le renforcement des institutions scientifiques. En dernier lieu, le plan touche les mécanismes de financement innovant qui englobent l'amélioration des compétences commerciales et entrepreneuriales dans le secteur de la pêche thonière côtière ainsi que la mobilisation de fonds au bénéfice des pêcheurs artisanaux. « Cet objectif de faire du pêcheur un business man correspond aux aspirations de la

Fédération des pêcheurs artisans de l'Océan Indien », souligne Hervé Raherimiamina, vice-président de cette fédération. Ils ont insisté sur la nécessité d'une gestion responsable de cette filière en conformité avec les Objectifs de développement durable. Pour ce qui est de la situation de la capture annuelle sur la pêche thonière côtière, l'Union des Comores possède une collecte de 16 000t avec 1670 pirogues, la France/La Réunion collecte 2 870t avec 180 pêcheurs, Madagascar collecte 52 000t avec près de 100 000 pêcheurs, Maurice collecte 250t avec 300 pêcheurs et les Seychelles qui arrivent à collecter 3 530t avec 30 bateaux semi-industriels.

Racl.R

Pêche thonière côtière : 52.000 tonnes par an pour Madagascar



Selon les statistiques de la Commission de l'océan Indien (COI), la capture annuelle de la pêche thonière côtière des cinq Etats membres de la commission est répartie comme suit : Madagascar (52.000t) avec près de 100.000 pêcheurs, Union des Comores (16.000t) avec 1.670 pirogues, Seychelles (3 530t) avec 30 bateaux semi-industriels, France/La Réunion (2.870t) avec 180 pêcheurs et l'île Maurice (250t) avec 300 pêcheurs.

D'après les études menées par l'Observatoire économique de la pêche et de l'aquaculture (OEPA) à Madagascar, la pêche thonière constitue la deuxième filière des produits halieutiques générateurs de devises après la pêche crevettière, à Madagascar (17% contre 57 % pour les crevettes).

Dans la foulée, la pêche aux thons est également la première source de redevances issues du secteur pêche et aquaculture, avec 10,68 milliards d'ariary, soit 81%. La valeur ajoutée totale est de 45,7 milliard d'ariary. Sous cet angle, elle crée plus de 7.000 emplois et engendre une valeur ajoutée directe de 12,1 milliards d'ariary, dont les 88 % sont des redevances de la pêche thonière étrangère, 9 % viennent de la pêche nationale industrielle et 2 % des taxes portuaires et du salaire des marins.

Premier plan d'action régional

À l'issue de la rencontre sur la pêche thonière côtière, qui s'est tenue à Maurice du 5 au 7 février dernier, un plan régional intégrant les sept pays riverains du Sud-ouest de l'océan Indien (Union des Comores, France/La Réunion, Kenya, Madagascar, Maurice, Seychelles et Tanzanie) a été présenté. Ce plan a été élaboré sur la base d'un diagnostic approfondi du secteur par le programme SmartFish de la COI, financé par l'Union européenne.

« Ce plan a pour ambition de faire naître l'esprit d'entrepreneuriat au sein des communautés de pêcheurs de ces pays (…) Cela permettra d'amplifier la part du secteur de la pêche artisanale dans les économies nationales et régionales », a expliqué Sunil Sweenarain, coordinateur du programme SmartFish.

« Cet objectif de faire du pêcheur un businessman correspond aux aspirations de la Fédération des pêcheurs artisans de l'océan Indien », a souligné, pour sa part, Hervé Raherimiamina, vice-président de cette fédération.

La rencontre organisée par le programme SmartFish s'est conclue avec l'adoption d'une déclaration commune qui reconnait la contribution concrète de la pêche thonière côtière au développement économique.

Arh.

COI : Premier plan d'action régional sur la pêche thonière côtière pour le Sud-Ouest de l'océan Indien



Pour la première fois, un plan régional sur la pêche thonière côtière intégrant les sept pays riverains du Sud-Ouest de l'océan Indien (Union des Comores, France/La Réunion, Kenya, Madagascar, Maurice, Seychelles et Tanzanie) a été présenté, hier, mercredi 7 février, à Maurice. Ce plan a été élaboré sur la base d'un diagnostic approfondi du secteur par le programme *SmartFish* de la Commission de l'océan Indien (COI), financé par l'Union européenne.

« Ce plan a pour ambition de faire naître l'esprit d'entrepreneuriat au sein des communautés de pêcheurs de ces pays », explique Sunil Sweenarain, coordinateur du programme SmartFish. « Il est temps que la région se dote d'un outil régional économiquement ambitieux pour cette ressource migratoire. Cela permettra de d'amplifier la part du secteur de la pêche artisanale dans les économies nationales et régionale », déclare-t-il.
Le plan d'action qui a été préparé et discuté par les participants englobe quatre axes principaux :

- La modernisation et l'innovation technique qui intègre les points cruciaux comme la sécurité en mer, la profitabilité de la pêche, l'amélioration de la qualité du produit.
- Le développement du produit et le marketing qui touche les aspects phytosanitaires et hygiénique du poisson, ainsi que l'accès au marché.
- La gestion et la gouvernance de la pêche thonière côtière qui inclut l'amélioration de la collecte de données, le renforcement des institutions scientifiques.
- Les mécanismes de financement innovant qui englobe l'amélioration des compétences commerciales et entrepreneuriales dans le secteur de la pêche thonière côtière ainsi que la mobilisation de fonds au bénéfice des pêcheurs artisanaux.

« Cet objectif de faire du pêcheur un business man correspond aux aspirations de la Fédération des pêcheurs artisans de l'océan Indien », souligne Hervé Raherimiamina, vice-président de cette fédération.

La rencontre organisée par le programme *SmartFish* s'est conclue avec l'adoption d'une déclaration commune qui reconnait la contribution concrète que peut avoir la pêche thonière côtière au développement économique. Les participants ont également insisté dans cette déclaration sur la nécessité d'une gestion responsable de cette filière en conformité avec les Objectifs de développement durable. Pour rappel, la capture annuelle de la pêche thonière côtière des cinq États membres de la Commission de l'océan Indien est répartie comme suit : Union des Comores (16 000t) avec 1670 pirogues, France/La Réunion (2 870t) avec 180 pêcheurs, Madagascar (52 000t) avec près de 100 000 pêcheurs, Maurice (250t) avec 300 pêcheurs, Seychelles (3 530t) avec 30 bateaux semi-industriels.

La Rédaction InfoM

Pêche thonière côtière : Premier plan d'action régional pour le Sud-ouest de l'Océan Indien

Pour la première fois, un plan régional sur la pêche thonière côtière intégrant les sept pays riverains du Sud-ouest de l'Océan Indien (Union des Comores, France/La Réunion, Kenya, Madagascar, Maurice, Seychelles et Tanzanie) a été présenté au terme de la réunion qui s'est tenue à Maurice du 5 au 7 février dernier. Il s'agit d'un plan élaboré sur la base d'un diagnostic approfondi du secteur par le programme « SmartFish » de la Commission de l'Océan Indien (COI). « Ce plan a pour ambition de faire naître l'esprit d'entrepreneuriat au sein des communautés de pêcheurs de ces pays », explique Sunil Sweenarain, coordinateur du programme « SmartFish ». Et lui d'ajouter « qu'il est temps que la région se dote d'un outil régional économiquement ambitieux pour cette ressource migratoire. Cela permettra d'amplifier la part du secteur de la pêche artisanale dans les économies nationales et régionales ».

Quatre axes. Le plan d'action englobe quatre axes principaux : la modernisation et l'innovation technique qui intègrent les points cruciaux comme la sécurité en mer, la profitabilité de la pêche, l'amélioration de la qualité du produit ; le développement du produit et le marketing qui touchent les aspects phytosanitaires et hygiéniques du poisson, ainsi que l'accès au marché ; la gestion et la gouvernance de la pêche thonière côtière qui incluent l'amélioration de la collecte de données, le renforcement des institutions scientifiques ; et enfin, les mécanismes de financement innovant, englobant l'amélioration des compétences commerciales et entrepreneuriales dans le secteur de la pêche thonière côtière ainsi que la mobilisation de fonds au bénéfice des pêcheurs artisanaux.« Cet objectif de faire du pêcheur un businessman correspond aux aspirations de la Fédération des pêcheurs artisans de l'Océan Indien », souligne Hervé Raherimiamina, vice-président de cette fédération. Pour rappel, la capture annuelle de la pêche thonière côtière des cinq Etats membres de la COI est répartie comme suit : Union des Comores (16.000t) avec 1.670 pirogues ; La Réunion (2.870t) avec 180 pêcheurs ; Madagascar (52.000t) avec près de 100.000 pêcheurs ; Maurice (250t) avec 300 pêcheurs ; Seychelles (3.530t) avec 30 bateaux semi-industriels.

Recueillis par Hanitra R.

09 Février 2018

https://www.clicanoo.re/Economie/Article/2018/02/09/Rencontre-de-professionnels-de-la-peche-autour-du-thon-Maurice_514138

Rencontre de professionnels de la pêche autour du thon à Maurice



Des pêcheurs comoriens, réunionnais, kenyans, malgaches, mauriciens, seychellois, tanzaniens ont débattu à Maurice de l'avenir de la pêche thonière.

Pêche. Une trentaine de pêcheurs et de représentants des autorités de l'Union des Comores, de la Réunion, du Kenya, de Madagascar, de Maurice, des Seychelles et de la Tanzanie se sont réunis à Maurice pour discuter ensemble de l'avenir de la pêche thonière côtière.

Cette rencontre qui vise à augmenter l'investissement dans le secteur de la pêche thonière côtière est organisée par la Commission de l'océan Indien, à travers son programme SmartFish financé par l'Union européenne. Le thon figure aujourd'hui parmi les espèces les plus importantes économiquement au niveau mondial. Les communautés de pêche côtière se servent des dispositifs de concentration de poissons (DCP), utilisés depuis des siècles pour pêcher le thon et les espèces apparentées. L'océan Indien est une importante zone de pêche pour le thon listao, le thon jaune et le thon obèse/albacore. La capture annuelle de la pêche thonière côtière des cinq Etats membres de la Commission de l'océan Indien est répartie comme suit : Union des Comores (16 000t) avec 1670 pirogues, France/La Réunion (2 870t) avec 180 pêcheurs, Madagascar (52 000t) avec près de 100 000 pêcheurs, Maurice (250t) avec 300 pêcheurs, Seychelles (3 530t) avec 30 bateaux semi-industriels.

Un plan régional sur la pêche

Pour la première fois, un plan régional sur la pêche thonière côtière intégrant les sept pays riverains du Sud-Ouest de l'océan Indien (Union des Comores, France/La Réunion, Kenya, Madagascar, Maurice, Seychelles et Tanzanie) a été présenté. Ce plan a été élaboré sur la base d'un diagnostic approfondi du secteur par le programme SmartFish. Il englobe quatre axes principaux la

modernisation et l'innovation technique qui intègre les points cruciaux comme la sécurité en mer, la profitabilité de la pêche, l'amélioration de la qualité du produit, le développement du produit et le marketing qui touche les aspects phytosanitaires et hygiénique du poisson, ainsi que l'accès au marché ; la gestion et la gouvernance de la pêche thonière côtière qui inclut l'amélioration de la collecte de données, le renforcement des institutions scientifiques ; les mécanismes de financement innovant qui englobe l'amélioration des compétences commerciales et entrepreneuriales dans le secteur de la pêche thonière côtière ainsi que la mobilisation de fonds au bénéfice des pêcheurs artisanaux. « Cet objectif de faire du pêcheur un business man correspond aux aspirations de la Fédération des pêcheurs artisans de l'océan Indien », souligne Hervé Raherimiamina, vice-président de cette fédération. Une déclaration commune qui reconnait la contribution concrète que peut avoir la pêche thonière côtière au développement économique a conclu la réunion. Les participants ont également insisté dans cette déclaration sur la nécessité d'une gestion responsable de cette filière en conformité avec les objectifs du développement durable.

A.D.

Eu navfor promoting Indian Ocean cooperation



Rear Admiral Alfonso Nanclares, EU NAVFOR Deputy Commander, extended Operation Atalanta's commitment support to the Regional Centre for Operational Coordination (RCOC) in the Seychelles.

On Monday 5th February Admiral Nanclares met Mr Ronny Maratiken, the Deputy Director of the RCOC, and H.E. Lionel Majeste-Larrouy, the French and EU Ambassador to the Seychelles. This follows a recent visit by Indian Ocean delegates to EU NAVFOR in London.

As part of the wider EU effort to strengthen regional resources EU NAVFOR is working with regional partners, including the Indian Ocean Commission, to improve maritime capabilities. Admiral Nanclares said: "This was a great opportunity to help support and develop capabilities in the region". He went on to say, "We now have a greater understanding of how we can help each other both now and, in the future,".

Operation Atalanta is committed to supporting regional partners in preventing piracy across the Western Indian Ocean. When six pirates attacked the MV Ever Dynamic last November, EU NAVFOR's Italian warship ITS Fasan captured and transferred them to the Seychelles for a legal finish. If convicted the suspected pirates could face up to 30 years in a detention facility. During the meetings all delegates expressed "confidence in the capability of the Seychellois to fairly and successfully prosecute the suspects handed over in November 2017".